

Québec, le 20 février 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite à la question inscrite au feuillet du 7 décembre 2018 du député de Bonaventure, M. Sylvain Roy, demandant au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur s'il a l'intention de rehausser le financement des universités en région, en réintégrant l'enveloppe budgétaire qui reconnaissait leur importance, leur mission et leurs rôles régionaux et si oui, selon quel échéancier.

Les universités participent activement au dynamisme et au développement socioéconomique de nos collectivités. Elles sont des carrefours de rencontre entre l'enseignement, la recherche, le monde des affaires, la culture et le sport, profitant grandement aux citoyens et aux citoyennes.

Aussi, dans le but de maintenir l'accessibilité aux études supérieures pour les citoyens et aux citoyennes, de renforcer le rôle stratégique qu'occupent les universités en région en matière de transmission du savoir et de développement de la recherche, ainsi que pour nous assurer que ces universités puissent exercer pleinement leur rôle de pôles de développement socioéconomique régional, une aide supplémentaire de 7,5 M\$ a été accordée à cinq universités régionales.

... 2

Ainsi, en décembre 2018, l'Université du Québec à Rimouski, l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, l'Université du Québec en Outaouais et l'Université du Québec à Trois-Rivières se sont vues octroyer cette aide additionnelle, et ce, dans le cadre de l'année universitaire 2018-2019.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



JEAN-FRANÇOIS ROBERGE